



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 13 SEPTEMBRE 2016, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.

Étaient présents :

Madame Danielle C. Meunier, présidente et conseillère de McMasterville
Monsieur Normand Dieumegarde, deuxième vice-président et conseiller de Saint-Basile-le-Grand
Monsieur Patrick Girouard, conseiller de Sainte-Madeleine
Madame Magalie Joncas, conseillère de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Réal Picotte, conseiller, substitut de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Madame Clarisse Viens, conseillère d'Otterburn Park

Étaient absents :

Monsieur Jean-Yves Labadie, premier vice-président et conseiller de Belœil
Madame Jocelyne G. Deswarte, mairesse de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Madame Marilyn Nadeau, mairesse de Saint-Jean-Baptiste

Étaient également présents :

Monsieur Martin Dulac, conseiller, 3^e substitut de McMasterville
Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 août 2016
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Prévisions budgétaires pour l'année 2017
7. Triennal 2017-2019
8. Prix de l'eau pour l'année 2017
9. Consommation d'eau pour le mois d'août 2016
10. Divers
11. Interventions de l'assistance
12. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intercommunale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, ayant constaté à 19 heures 54 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

16-09-059 POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Madame Magalie Joncas

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

16-09-060 POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 AOÛT 2016

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Réal Picotte

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 août 2016 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

16-075 6-08-16 Lettre de MONSIEUR ROBERT DUCHARME, ingénieur et chargé de projet, LES SERVICES EXP INC., nous recommandant l'approbation de la directive de changement numéro 20 relative aux travaux d'augmentation des réserves d'eau potable et de mise aux normes de l'usine de filtration (lot 2).

16-09-061 POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Madame Magalie Joncas

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéros 16-08, du chèque numéro 18664 au chèque numéro 18710 du déboursé numéro 201600644 au déboursé numéro 201600707 pour un montant total de 320 395,48 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

16-09-062 POINT 6. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2017

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2017 ont été préparées par le secrétaire-trésorier et le directeur technique;

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires ont été soumises aux membres du Conseil qui s'en déclarent satisfaits

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Réal Picotte

ET RÉSOLU D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2017 prévoyant des dépenses d'exploitation de 3 010 525 \$, des dépenses d'immobilisations de 1 844 075 \$, pour des dépenses totales de 4 854 600 \$ et une consommation totale estimée de 11 845 000 mètres cubes.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

16-09-063 POINT 7. TRIENNAL 2017-2019

ATTENDU QUE la Régie doit adopter une résolution concernant le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois prochaines années financières;

ATTENDU QUE le programme des immobilisations 2017-2019 a été soumis aux membres du Conseil qui s'en déclarent satisfaits

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Madame Magalie Joncas

ET RÉSOLU D'adopter le programme des immobilisations 2017-2019 prévoyant des dépenses d'immobilisations pour l'an 2017 de 150 000 \$, et de zéro dollar pour 2018 et 2019.

ADOPTÉE

16-09-064 POINT 8. PRIX DE L'EAU POUR L'ANNÉE 2017

ATTENDU QU'en vertu de l'entente intermunicipale, signée en août 2003 et approuvée à l'époque par le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, la municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine est une cliente de la Régie relativement à la production de l'eau par la Centrale de traitement de l'eau;

ATTENDU QUE, conformément à ladite entente substituant le décret publié dans la Gazette officielle du Québec le 19 juillet 1986, il y a lieu de fixer le prix de l'eau consommée par la municipalité cliente;

ATTENDU QUE le prix de l'eau consommée a été fixé à 0,589 \$ par mètres cubes, à partir du 1^{er} janvier 2016 par la résolution numéro 15-09-060;

ATTENDU QU'il a été convenu que ce prix soit révisé annuellement pour refléter la variation des coûts de production d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Magalie Joncas
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde

ET RÉSOLU DE fixer le prix de l'eau consommée par la municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine à 0,600 \$ par mètre cube, à compter du 1^{er} janvier 2017.

QUE ce prix soit révisé annuellement par la suite au moment de l'adoption des prévisions budgétaires.

ADOPTÉE

POINT 9. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS D'AOÛT 2016

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour le mois d'août 2016 sont joints au présent point.

POINT 10. DIVERS

Aucun autre sujet n'est apporté à ce point.

POINT 11. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de
l'Eau de la Vallée du Richelieu**

16-09-065 POINT 12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Magalie Joncas
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Girouard

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures 2 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Danielle C. Meunier
présidente